



AGENCE REGIONALE DE SANTE
DELEGATION DEPARTEMENTALE DES YVELINES
DEPARTEMENT VEILLE ET SECURITE SANITAIRES
SERVICE SANTE ENVIRONNEMENT

143, Bd de la Reine
78 007 VERSAILLES CEDEX

Tél : 01 30 97 68 28 Fax : 01 39 49 48 10

QUALITE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

RAPPORT ANNUEL

2017

UNITE DE GESTION ET D'EXPLOITATION : **SY ABLIS**



Les données de ce rapport sont extraites du Système d'Information en Santé Environnement (SISE-Eaux)

Description des unités de distribution (UDI) de l'UGE

DANS VOTRE UNITE DE GESTION ET D'EXPLOITATION, LA OU LES UNITES DE DISTRIBUTION SONT COMPOSEES DE LA FACON SUIVANTE :

Unité de distribution : ABLIS

Communes	Zone alimentée	Population de la zone
ABLIS	en totalité	3 426
ORSONVILLE	en totalité	335
PRUNAY EN YVELINES	Bourg (96%)	797
	Population totale :	4 558

Unité de distribution : ORPHIN

Communes	Zone alimentée	Population de la zone
ORPHIN	en totalité	898
PRUNAY EN YVELINES	Marchais Parfond (4%)	42
	Population totale :	940

Description des unités de distribution (UDI) de l'UGE

Unité de distribution : PONTHEVRARD

Communes	Zone alimentée	Population de la zone
ALLAINVILLE AUX BOIS	en totalité	305
BOINVILLE LE GAILLARD	en totalité	611
ORSONVILLE	en totalité	
PARAY DOUAVILLE	en totalité	257
PONTHEVRARD	en totalité	622
SAINT ARNOULT EN YVELINES	en totalité	6 086
SAINTE-MESME	en totalité	920
SAINTE MARTIN DE BRETHENCOURT	sauf quartier ancienne salaison	611
SONCHAMP	Chatonville (6%)	99
	Population totale :	9 511

Unité de distribution : ROCHEFORT EN YVELINES

Communes	Zone alimentée	Population de la zone
LONGVILLIERS	-bourg + petit plessis+ le reculet	
LONGVILLIERS	-sauf hameau du Bouc Etourdi	374
ROCHEFORT EN YVELINES	en totalité	885
	Population totale :	1 259

Description des unités de distribution (UDI) de l'UGE

Unité de distribution : SONCHAMP

Communes	Zone alimentée	Population de la zone
CLAIREFONTAINE EN YVELINES	en totalité	827
LA CELLE LES BORDES	en totalité	827
ORCEMONT	en totalité	948
SONCHAMP	94 %	
SONCHAMP	94 % et sauf SCI Moulin Moyen	1 542
	Population totale :	4 144

Description sommaire du mode d'alimentation de l'UGE

Un réseau d'alimentation en eau potable peut être schématisé par trois types d'installations caractérisant d'amont en aval :

1. L'ORIGINE DE L'EAU

Il s'agit de la RESSOURCE : captage (CAP) d'eau souterraine (source, puits, forage...) ou prise d'eau superficielle (rivière, canal, retenue...).

2. LA PRODUCTION D'EAU

Il s'agit du lieu où sont mis en place les dispositifs de traitement, qu'ils soient simples (désinfection par exemple) ou plus sophistiqués (filrière de traitement complète). Ce lieu est nommé "station de traitement-production" (TTP)

3. LA DISTRIBUTION D'EAU

Une UNITE DE DISTRIBUTION (UDI) est un réseau caractérisé par une même unité technique (continuité des tuyaux), une qualité d'eau homogène, ainsi que les mêmes PRPDE et délégataire.

DANS VOTRE UNITE DE GESTION ET D'EXPLOITATION, LA OU LES UNITES DE DISTRIBUTION SONT ALIMENTEES DE LA FACON SUIVANTE :

Note : Les alimentations de secours (SEC) peuvent être décrites

Unité de distribution : ABLIS

Population desservie: 4558 hab.

Nom de l'installation amont	Code amont	Type d'installation	Niveau amont	Pérennité de l'alimentation	Pourcentage d'alimentation
BRETONVILLE SORTIE RESERVOIR	000803	TTP	1	Permanent	100%
MELANGE CHATONVILLE/ST ARNOULT	001152	TTP	2		
F BOINVILLE G BRETONVILLE F2	001282	CAP	2		

Description sommaire du mode d'alimentation de l'UGE

Unité de distribution : ORPHIN

Population desservie: 940 hab.

Nom de l'installation amont	Code amont	Type d'installation	Niveau amont	Pérennité de l'alimentation	Pourcentage d'alimentation
F PRUNAY MARCHAIS PARFOND F1	000323	CAP	2		
USINE MARCHAIS PARFOND F1+F2	000802	TTP	1	Permanent	100%
F PRUNAY MARCHAIS PARFOND F2	001040	CAP	2		

Unité de distribution : PONTHEVRARD

Population desservie: 9511 hab.

Nom de l'installation amont	Code amont	Type d'installation	Niveau amont	Pérennité de l'alimentation	Pourcentage d'alimentation
F SONCHAMP LA HUNIERE	000303	CAP	2		
F CLAIREFONTAINE F2	000316	CAP	2		
F SAINT ARNOULT F1	000329	CAP	2		
F SAINT ARNOULT F2	000331	CAP	2		
ROCHEFORT FORAGE	000865	TTP	2		
F SONCHAMP CHATONVILLE F2	001151	CAP	2		
MELANGE CHATONVILLE/ST ARNOULT	001152	TTP	1	Permanent	100%
F SONCHAMP COIN DU BOIS	001235	CAP	2		
RESERVOIR DU COIN DU BOIS	001323	TTP	1	Secours	0%

Description sommaire du mode d'alimentation de l'UGE

Unité de distribution : ROCHEFORT EN YVELINES

Population desservie: 1259 hab.

Nom de l'installation amont	Code amont	Type d'installation	Niveau amont	Pérennité de l'alimentation	Pourcentage d'alimentation
F SAINT ARNOULT F1	000329	CAP	2		
F SAINT ARNOULT F2	000331	CAP	2		
F ROCHEFORT	000333	CAP	2		
ROCHEFORT FORAGE	000865	TTP	1	Permanent	100%
F SONCHAMP CHATONVILLE F2	001151	CAP	2		
MELANGE CHATONVILLE/ST ARNOULT	001152	TTP	1	Secours	0%

Unité de distribution : SONCHAMP

Population desservie: 4144 hab.

Nom de l'installation amont	Code amont	Type d'installation	Niveau amont	Pérennité de l'alimentation	Pourcentage d'alimentation
F SONCHAMP LA HUNIERE	000303	CAP	2		
F CLAIREFONTAINE F2	000316	CAP	2		
MELANGE CHATONVILLE/ST ARNOULT	001152	TTP	2		
F SONCHAMP COIN DU BOIS	001235	CAP	2		
RESERVOIR DU COIN DU BOIS	001323	TTP	1	Permanent	100%

Nota: S = source, F = forage

Situation administrative des captages d'eau

Rappels réglementaires :

La Loi du 16 juillet 1964 a rendu obligatoire l'instauration des périmètres de protection autour des captages d'eau potable et la loi sur l'eau du 3 janvier 1992 a étendu cette exigence aux captages antérieurs à 1964 dont la protection naturelle est insuffisante. La loi du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique étend cette obligation aux captages naturellement protégés, et permet aux sociétés privées de bénéficier d'une telle protection pour les captages antérieurs au 1er janvier 2004. La loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006 renforce les dispositifs de lutte contre les pollutions diffuses d'origine agricole. Le Plan Régional Santé Environnement 2 indique que les captages alimentant plus de 15000 habitants doivent être protégés d'ici 2015.

L'absence de mise en place de périmètres de protection peut engager la responsabilité pénale de la PRPDE ou du distributeur.

Note spécifique à l'attention de la PRPDE :

Il vous appartient de vous assurer que les périmètres de protection ont bien été définis, qu'un arrêté de déclaration d'utilité publique (D.U.P.) a été signé par le Préfet, que ces documents et servitudes ont été notifiés aux propriétaires, et que les documents d'urbanisme (P.O.S., P.L.U.) ont été mis en compatibilité avec les prescriptions de la D.U.P..

Pour de plus amples informations sur la procédure à suivre, ou si vous constatez des inexactitudes dans le tableau ci-dessous, rappelant la situation administrative de vos captages telle qu'elle est connue de l'ARS, je vous invite à prendre contact avec le service Contrôle et Sécurité Sanitaires des Milieux de la Direction Territoriale des Yvelines.

Pour lancer la procédure de protection des captages, une collectivité doit acter son engagement par délibération du conseil syndical ou municipal concerné. Le dossier de DUP complet doit être transmis par la collectivité à l'administration; la Mission interservice de l'eau (MISE) fait office de guichet unique.

La date 11/11/1111 représente une étape réalisée mais dont la date exacte n'est pas connue.

L'absence de date indique que l'étape n'est pas réalisée.

DESCRIPTIF du ou des CAPTAGE(S)			SITUATION ADMINISTRATIVE				
Nom	Type	Commune d'implantation	Date de délibération de la collectivité	Avis Hydrogéologue agréé	Date de dépôt du dossier en MISE	Avis CoDERST (ex C.D.H.)	Arrêté de D.U.P.
F BOINVILLE G BRETONVILLE F2	FORAGE	BOINVILLE LE GAILLARD	22/12/2005	01/09/2006	25/05/2007	11/05/2009	27/07/2009
F CLAIREFONTAINE F2	FORAGE	CLAIREFONTAINE EN YVELINES	15/12/2005	17/09/1999	05/01/2007	07/01/2008	08/02/2008
F PRUNAY MARCHAIS PARFOND F1	DUO MARCHAIS PARFOND PRUNAY EN YV.	PRUNAY EN YVELINES	15/12/2005	25/11/1998	12/12/2006	07/04/2008	29/05/2008
F PRUNAY MARCHAIS PARFOND F2	DUO MARCHAIS PARFOND PRUNAY EN YV.	PRUNAY EN YVELINES	15/12/2005	25/11/1998	12/12/2006	07/04/2008	29/05/2008

Situation administrative des captages d'eau

DESCRIPTIF du ou des CAPTAGE(S)			SITUATION ADMINISTRATIVE				
Nom	Type	Commune d'implantation	Date de délibération de la collectivité	Avis Hydrogéologue agréé	Date de dépôt du dossier en MISE	Avis CoDERST (ex C.D.H.)	Arrêté de D.U.P.
F ROCHEFORT	FORAGE	ROCHEFORT EN YVELINES	01/10/2007	16/08/2001	02/01/2007	08/03/2010	02/04/2010
F SAINT ARNOULT F1	FORAGE	SAINT ARNOULT EN YVELINES	15/12/2005	20/11/1998	05/05/2006	15/10/2007	16/11/2007
F SAINT ARNOULT F2	FORAGE	SAINT ARNOULT EN YVELINES	15/12/2005	20/11/1998	05/05/2006	15/10/2007	16/11/2007
F SONCHAMP CHATONVILLE F2	DUO SONCHAMP CHATONVILLE	SONCHAMP	18/02/1999	06/03/1999	11/11/1111	16/09/2001	03/12/2001
F SONCHAMP COIN DU BOIS	FORAGE	SONCHAMP	12/06/2006	01/07/2005	11/07/2006	23/04/2007	23/05/2007
F SONCHAMP LA HUNIERE	FORAGE	SONCHAMP	15/12/2005	01/03/1998	05/01/2007	04/02/2008	03/03/2008

**Résultats d'analyses de l'eau prélevée sur les installations de l'UGE
dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau**

Les prélèvements sont effectués :

- au captage (eau brute, avant tout traitement),
- en sortie de station de traitement-production (eau traitée),
- dans les unités de distribution au robinet du consommateur (eau distribuée).

Cette synthèse prend en compte l'ensemble des paramètres analysés.

Type de l'installation : CAPTAGE

Nom de l'installation : F BOINVILLE G BRETONVILLE F2

Nombre de prélèvements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
1	100,0 %	100,0 %

Détails :

Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactériologique	Conformité chimique
09/03/17	00167837	BOINVILLE LE GAILLARD	F BOINVILLE NOUVEAU FORAGE	C	C

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

Type de l'installation : CAPTAGE

Nom de l'installation : F PRUNAY MARCHAI PARFOND F2

Nombre de prélèvements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
1	100,0 %	100,0 %

Détails :

Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactériologique	Conformité chimique
07/09/17	00172550	PRUNAY EN YVELINES	F PRUNAY MARCHAI PARFOND F2 EB	C	C

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

**Résultats d'analyses de l'eau prélevée sur les installations de l'UGE
dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau**

Type de l'installation : CAPTAGE

Nom de l'installation : F SAINT ARNOULT F1

Nombre de prélèvements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
1	100,0 %	100,0 %

Détails :

Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactériologique	Conformité chimique
07/02/17	00166814	SAINT ARNOULT EN YVELINES	F SAINT ARNOULT F1 EAU BRUTE	C	C

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

Type de l'installation : CAPTAGE

Nom de l'installation : F SAINT ARNOULT F2

Nombre de prélèvements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
1	100,0 %	100,0 %

Détails :

Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactériologique	Conformité chimique
07/09/17	00172547	SAINT ARNOULT EN YVELINES	F SAINT ARNOULT F2 EAU BRUTE	C	C

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

**Résultats d'analyses de l'eau prélevée sur les installations de l'UGE
dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau**

Type de l'installation : CAPTAGE

Nom de l'installation : F SONCHAMP CHATONVILLE F2

Nombre de prélèvements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
1	100,0 %	100,0 %

Détails :

Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactériol.	Conformité chimique
07/09/17	00172551	SONCHAMP	F SONCHAMP CHATONVILLE F2 EAU BRUTE	C	C

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

Type de l'installation : CAPTAGE

Nom de l'installation : F SONCHAMP COIN DU BOIS

Nombre de prélèvements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
1	100,0 %	100,0 %

Détails :

Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactériol.	Conformité chimique
10/05/17	00169718	SONCHAMP	F SONCHAMP COIN DU BOIS EAU BRUTE	C	C

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

**Résultats d'analyses de l'eau prélevée sur les installations de l'UGE
dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau**

Type de l'installation : CAPTAGE

Nom de l'installation : F SONCHAMP LA HUNIERE

Nombre de prélèvements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
1	100,0 %	100,0 %

Détails :

Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactéri.	Conformité chimique
10/05/17	00169879	SONCHAMP	F SONCHAMP LA HUNIERE EAU BRUTE	C	C

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

Type de l'installation : STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION

Nom de l'installation : BRETONVILLE SORTIE RESERVOIR

Nombre de prélèvements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
5	100,0 %	100,0 %

Détails :

Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactéri.	Conformité chimique
14/03/17	00167867	BOINVILLE LE GAILLARD	BRETONVILLE SORTIE RESERVOIR	C	C
10/05/17	00169717	BOINVILLE LE GAILLARD	BRETONVILLE SORTIE RESERVOIR	C	C
25/07/17	00171402	BOINVILLE LE GAILLARD	BRETONVILLE SORTIE RESERVOIR	C	C
07/09/17	00172548	BOINVILLE LE GAILLARD	BRETONVILLE SORTIE RESERVOIR	C	C
07/11/17	00173695	BOINVILLE LE GAILLARD	BRETONVILLE SORTIE RESERVOIR	C	C

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

**Résultats d'analyses de l'eau prélevée sur les installations de l'UGE
dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau**

Type de l'installation : STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION

Nom de l'installation : MELANGE CHATONVILLE/ST ARNOULT

Nombre de prélèvements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
5	100,0 %	100,0 %

Détails :

Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactériologique	Conformité chimique
10/01/17	00166186	PONTHEVRARD	MELANGE CHATONVILLE/ST ARNOULT	C	C
09/03/17	00167840	PONTHEVRARD	MELANGE CHATONVILLE/ST ARNOULT	C	C
10/05/17	00169419	PONTHEVRARD	MELANGE CHATONVILLE/ST ARNOULT	C	C
08/08/17	00171846	PONTHEVRARD	MELANGE CHATONVILLE/ST ARNOULT	C	C
11/10/17	00173244	PONTHEVRARD	MELANGE CHATONVILLE/ST ARNOULT	C	C

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

Type de l'installation : STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION

Nom de l'installation : RESERVOIR DU COIN DU BOIS

Nombre de prélèvements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
5	100,0 %	100,0 %

Détails :

Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactériologique	Conformité chimique
07/02/17	00166753	SONCHAMP	SORTIE CHATEAU D'EAU COIN DU BOIS	C	C
13/04/17	00169124	SONCHAMP	SORTIE CHATEAU D'EAU COIN DU BOIS	C	C
25/07/17	00171407	SONCHAMP	SORTIE CHATEAU D'EAU COIN DU BOIS	C	C
07/09/17	00172423	SONCHAMP	SORTIE CHATEAU D'EAU COIN DU BOIS	C	C
07/11/17	00173696	SONCHAMP	SORTIE CHATEAU D'EAU COIN DU BOIS	C	C

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

**Résultats d'analyses de l'eau prélevée sur les installations de l'UGE
dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau**

Type de l'installation : STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION

Nom de l'installation : ROCHEFORT FORAGE

Nombre de prélèvements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
6	100,0 %	100,0 %

Détails :

Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactériologique	Conformité chimique
07/02/17	00166748	ROCHEFORT EN YVELINES	F ROCHEFORT EAU TRAITEE	C	C
13/04/17	00169123	ROCHEFORT EN YVELINES	F ROCHEFORT EAU TRAITEE	C	C
14/06/17	00170292	ROCHEFORT EN YVELINES	F ROCHEFORT EAU TRAITEE	C	C
20/06/17	00170487	ROCHEFORT EN YVELINES	F ROCHEFORT EAU TRAITEE	C	C
07/09/17	00172549	ROCHEFORT EN YVELINES	F ROCHEFORT EAU TRAITEE	C	C
07/11/17	00173700	ROCHEFORT EN YVELINES	F ROCHEFORT EAU TRAITEE	C	C

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

Type de l'installation : STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION

Nom de l'installation : USINE MARCHAIS PARFOND F1+F2

Nombre de prélèvements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
3	100,0 %	100,0 %

Détails :

Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactériologique	Conformité chimique
10/01/17	00166191	PRUNAY EN YVELINES	USINE MARCHAIS PARFOND F1+F2	C	C
14/06/17	00170666	PRUNAY EN YVELINES	USINE MARCHAIS PARFOND F1+F2	C	C
07/11/17	00173697	PRUNAY EN YVELINES	USINE MARCHAIS PARFOND F1+F2	C	C

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

**Résultats d'analyses de l'eau prélevée sur les installations de l'UGE
dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau**

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION

Nom de l'installation : ABLIS

Nombre de prélèvements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
11	100,0 %	100,0 %

Détails :

Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactériologique	Conformité chimique
03/01/17	00166042	ABLIS	POINT MOBILE ABLIS	C	C
03/03/17	00167682	ABLIS	POINT MOBILE ABLIS	C	C
03/04/17	00168215	ABLIS	POINT MOBILE ABLIS	C	C
19/04/17	00169014	PRUNAY EN YVELINES	POINT MOBILE PRUNAY EN Y	C	C
03/05/17	00169296	ABLIS	POINT MOBILE ABLIS	C	C
03/07/17	00170747	ABLIS	POINT MOBILE ABLIS	C	C
25/07/17	00171400	PRUNAY EN YVELINES	POINT MOBILE PRUNAY EN Y	C	C
03/08/17	00171632	ABLIS	POINT MOBILE ABLIS	C	C
03/10/17	00172991	ORSONVILLE	POINT MOBILE ORSONVILLE	C	C
20/10/17	00173412	PRUNAY EN YVELINES	POINT MOBILE PRUNAY EN Y	C	C
11/12/17	00174346	ABLIS	POINT MOBILE ABLIS	C	C

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

**Résultats d'analyses de l'eau prélevée sur les installations de l'UGE
dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau**

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION

Nom de l'installation : ORPHIN

Nombre de prélèvements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
7	100,0 %	100,0 %

Détails :

Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactériologique	Conformité chimique
03/01/17	00166053	ORPHIN	POINT MOBILE ORPHIN	C	C
03/03/17	00167688	ORPHIN	POINT MOBILE ORPHIN	C	C
03/05/17	00169301	ORPHIN	POINT MOBILE ORPHIN	C	C
01/06/17	00170015	ORPHIN	POINT MOBILE ORPHIN	C	C
19/06/17	00170470	PRUNAY EN YVELINES	HAMEAU DE MARCHAIS PARFOND	C	C
21/09/17	00172730	ORPHIN	POINT MOBILE ORPHIN	C	C
08/11/17	00173727	ORPHIN	POINT MOBILE ORPHIN	C	C

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

**Résultats d'analyses de l'eau prélevée sur les installations de l'UGE
dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau**

Type de l'installation : **UNITE DE DISTRIBUTION**

Nom de l'installation : **PONTHEVRARD**

Nombre de prélèvements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
18	100,0 %	100,0 %

Détails :

Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactériologique	Conformité chimique
03/01/17	00166051	PONTHEVRARD	POINT MOBILE PONTHEVRARD	C	C
20/01/17	00166429	SAINT ARNOULT EN YVELINES	POINT MOBILE ST ARNOULT	C	C
07/02/17	00166747	SAINT ARNOULT EN YVELINES	POINT MOBILE ST ARNOULT	C	C
01/03/17	00167596	SAINT ARNOULT EN YVELINES	POINT MOBILE ST ARNOULT	C	C
15/03/17	00167878	BOINVILLE LE GAILLARD	POINT MOBILE BOINVILLE LE G	C	C
19/04/17	00169084	SAINT ARNOULT EN YVELINES	POINT MOBILE ST ARNOULT	C	C
02/05/17	00169277	SAINT ARNOULT EN YVELINES	POINT MOBILE ST ARNOULT	C	C
17/05/17	00169599	SONCHAMP	CHATONVILLE	C	C
09/06/17	00170165	SAINT ARNOULT EN YVELINES	POINT MOBILE ST ARNOULT	C	C
27/07/17	00171481	SAINTE-MESME	POINT MOBILE SAINTE MESME	C	C
03/08/17	00171636	SAINT ARNOULT EN YVELINES	POINT MOBILE ST ARNOULT	C	C
06/09/17	00172304	ALLAINVILLE AUX BOIS	POINT MOBILE ALLAINVILLE	C	C
21/09/17	00172731	SAINT ARNOULT EN YVELINES	POINT MOBILE ST ARNOULT	C	C
03/10/17	00172985	SAINT ARNOULT EN YVELINES	POINT MOBILE ST ARNOULT	C	C
26/10/17	00173492	PARAY DOUAVILLE	POINT MOBILE PARAY DOUAVILLE	C	C
10/11/17	00173843	SAINT MARTIN DE BRETHENCOURT	POINT MOBILE ST MARTIN DE BR	C	C
23/11/17	00174041	SONCHAMP	CHATONVILLE	C	C
11/12/17	00174345	SAINT ARNOULT EN YVELINES	POINT MOBILE ST ARNOULT	C	C

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

**Résultats d'analyses de l'eau prélevée sur les installations de l'UGE
dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau**

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION
Nom de l'installation : ROCHEFORT EN YVELINES

Nombre de prélèvements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
8	100,0 %	100,0 %

Détails :

Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactériologique	Conformité chimique
03/01/17	00166057	ROCHEFORT EN YVELINES	POINT MOBILE ROCHEFORT EN Y	C	C
03/03/17	00167690	ROCHEFORT EN YVELINES	POINT MOBILE ROCHEFORT EN Y	C	C
21/04/17	00169099	LONGVILLIERS	POINT MOBILE LONGVILLIERS	C	C
03/05/17	00169294	ROCHEFORT EN YVELINES	POINT MOBILE ROCHEFORT EN Y	C	C
27/07/17	00171484	ROCHEFORT EN YVELINES	POINT MOBILE ROCHEFORT EN Y	C	C
03/08/17	00171621	ROCHEFORT EN YVELINES	POINT MOBILE ROCHEFORT EN Y	C	C
21/09/17	00172732	LONGVILLIERS	POINT MOBILE LONGVILLIERS	C	C
23/11/17	00174044	ROCHEFORT EN YVELINES	POINT MOBILE ROCHEFORT EN Y	C	C

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

**Résultats d'analyses de l'eau prélevée sur les installations de l'UGE
dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau**

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION

Nom de l'installation : SONCHAMP

Nombre de prélèvements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
11	100,0 %	100,0 %

Détails :

Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactériologique	Conformité chimique
18/01/17	00166367	SONCHAMP	POINT MOBILE SONCHAMP	C	C
03/03/17	00167691	SONCHAMP	POINT MOBILE SONCHAMP	C	C
03/04/17	00168216	LA CELLE LES BORDES	POINT MOBILE LA CELLE L BORDES	C	C
19/04/17	00169015	ORCEMONT	POINT MOBILE ORCEMONT	C	C
02/05/17	00169278	CLAIREFONTAINE EN YVELINES	POINT MOBILE CLAIREFONTAINE	C	C
17/05/17	00169600	SONCHAMP	POINT MOBILE SONCHAMP	C	C
01/06/17	00170014	ORCEMONT	POINT MOBILE ORCEMONT	C	C
06/09/17	00172305	CLAIREFONTAINE EN YVELINES	POINT MOBILE CLAIREFONTAINE	C	C
19/09/17	00172634	SONCHAMP	POINT MOBILE SONCHAMP	C	C
17/10/17	00173322	ORCEMONT	POINT MOBILE ORCEMONT	C	C
08/11/17	00173726	LA CELLE LES BORDES	POINT MOBILE LA CELLE L BORDES	C	C

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

Valeurs minima, moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés dans l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire

Le(s) tableau(x) ci-dessous présentent les résultats d'analyses des principaux paramètres représentatifs des caractéristiques de l'eau et des principaux polluants susceptibles d'être présents dans l'eau. Les paramètres, pour lesquels des dépassements des limites de qualité fixées par le code de la santé publique ont été constatés, sont indiqués "hors limites!" dans la dernière colonne à droite du tableau.

Types d'eau : B = eau brute, T1 = eau traitée (en sortie de station de traitement-production), T = eau désinfectée (en réseau de distribution), S = sans traitement

CAP	F BOINVILLE G BRETONVILLE F2
------------	-------------------------------------

CODE DU PARAMETRE	LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	NOMBRE D'ANALYSES	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	LIMITES DE QUALITE REGLEMENTAIRES	RESULTATS HORS LIMITES
PH	pH	unité <p>H</p>	B	13	6,90	7,12	7,30		
TURBNFU	Turbidité néphélobométrique NFU	NFU	B	1	0,27	0,27	0,27		
STRF	Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	B	1	0	0	0	10000	
ECOLI	Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL	B	1	0	0	0	20000	
FMG	Fluorures mg/L	mg/L	B	1	0,21	0,21	0,21		
NH4	Ammonium (en NH4)	mg/L	B	1	0,00	0,00	0,00	4	
NO2	Nitrites (en NO2)	mg/L	B	1	0,00	0,00	0,00		
NO3	Nitrates (en NO3)	mg/L	B	1	43,20	43,20	43,20	100	
ATRZ	Atrazine	µg/l	B	1	0,03	0,03	0,03	2	
ADET	Atrazine déséthyl	µg/l	B	1	0,10	0,10	0,10	2	
ADETD	Atrazine déséthyl déisopropyl	µg/l	B	1	0,04	0,04	0,04	2	
26DCB	2,6 Dichlorobenzamide	µg/l	B	1	0,00	0,00	0,00	2	
AMPA	AMPA	µg/l	B	1	0,00	0,00	0,00	2	
BRMCL	Bromacil	µg/l	B	1	0,00	0,00	0,00	2	
METACET	Métaldéhyde	µg/l	B	1	0,00	0,00	0,00	2	
ETDMR	Ethidimuron	µg/l	B	1	0,00	0,00	0,00	2	

Valeurs minima, moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés
 dans l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire

CAP F PRUNAY MARCHAIS PARFOND F1

CODE DU PARAMETRE	LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	NOMBRE D'ANALYSES	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	LIMITES DE QUALITE REGLEMENTAIRES	RESULTATS HORS LIMITES
PH	pH	unitépH	B	2	7,00	7,00	7,00		

CAP F PRUNAY MARCHAIS PARFOND F2

CODE DU PARAMETRE	LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	NOMBRE D'ANALYSES	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	LIMITES DE QUALITE REGLEMENTAIRES	RESULTATS HORS LIMITES
PH	pH	unitépH	B	3	7,10	7,13	7,20		
TURBNFU	Turbidité néphélobimétrique NFU	NFU	B	1	0,58	0,58	0,58		
STRF	Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	B	1	0	0	0	10000	
ECOLI	Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL	B	1	0	0	0	20000	
FMG	Fluorures mg/L	mg/L	B	1	0,13	0,13	0,13		
NH4	Ammonium (en NH4)	mg/L	B	1	0,00	0,00	0,00	4	
NO2	Nitrites (en NO2)	mg/L	B	1	0,05	0,05	0,05		
NO3	Nitrates (en NO3)	mg/L	B	1	18,30	18,30	18,30	100	
ATRZ	Atrazine	µg/l	B	1	0,00	0,00	0,00	2	
ADET	Atrazine déséthyl	µg/l	B	1	0,01	0,01	0,01	2	
ADETD	Atrazine déséthyl déisopropyl	µg/l	B	1	0,05	0,05	0,05	2	
26DCB	2,6 Dichlorobenzamide	µg/l	B	1	0,00	0,00	0,00	2	
AMPA	AMPA	µg/l	B	1	0,00	0,00	0,00	2	
BRMCL	Bromacil	µg/l	B	1	0,00	0,00	0,00	2	
METACET	Métaldéhyde	µg/l	B	1	0,00	0,00	0,00	2	
ETDMR	Ethidimuron	µg/l	B	1	0,00	0,00	0,00	2	

Valeurs minima, moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés
 dans l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire

CAP	F SAINT ARNOULT F1
-----	--------------------

CODE DU PARAMETRE	LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	NOMBRE D'ANALYSES	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	LIMITES DE QUALITE REGLEMENTAIRES	RESULTATS HORS LIMITES
PH	pH	unité pH	B	3	7,30	7,33	7,40		
TURBNFU	Turbidité néphélobimétrique NFU	NFU	B	1	0,00	0,00	0,00		
STRF	Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	B	1	0	0	0	10000	
ECOLI	Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL	B	1	0	0	0	20000	
FMG	Fluorures mg/L	mg/L	B	1	0,08	0,08	0,08		
NH4	Ammonium (en NH4)	mg/L	B	1	0,00	0,00	0,00	4	
NO2	Nitrites (en NO2)	mg/L	B	1	0,00	0,00	0,00		
NO3	Nitrates (en NO3)	mg/L	B	1	28,60	28,60	28,60	100	
ATRZ	Atrazine	µg/l	B	2	0,05	0,06	0,08	2	
ADET	Atrazine déséthyl	µg/l	B	2	0,06	0,07	0,09	2	
ADETD	Atrazine déséthyl déisopropyl	µg/l	B	2	0,04	0,05	0,06	2	
26DCB	2,6 Dichlorobenzamide	µg/l	B	1	0,04	0,04	0,04	2	
AMPA	AMPA	µg/l	B	1	0,00	0,00	0,00	2	
BRMCL	Bromacil	µg/l	B	1	0,00	0,00	0,00	2	
METACET	Métaldéhyde	µg/l	B	1	0,00	0,00	0,00	2	
ETDMR	Ethidimuron	µg/l	B	1	0,00	0,00	0,00	2	

Valeurs minima, moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés
 dans l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire

CAP	F SAINT ARNOULT F2
-----	--------------------

CODE DU PARAMETRE	LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	NOMBRE D'ANALYSES	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	LIMITES DE QUALITE REGLEMENTAIRES	RESULTATS HORS LIMITES
PH	pH	unité pH	B	3	7,27	7,29	7,30		
TURBNFU	Turbidité néphélogométrique NFU	NFU	B	1	0,00	0,00	0,00		
STRF	Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	B	1	0	0	0	10000	
ECOLI	Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL	B	1	0	0	0	20000	
FMG	Fluorures mg/L	mg/L	B	1	0,23	0,23	0,23		
NH4	Ammonium (en NH4)	mg/L	B	1	0,00	0,00	0,00	4	
NO2	Nitrites (en NO2)	mg/L	B	1	0,00	0,00	0,00		
NO3	Nitrates (en NO3)	mg/L	B	1	21,40	21,40	21,40	100	
ATRZ	Atrazine	µg/l	B	2	0,01	0,01	0,01	2	
ADET	Atrazine déséthyl	µg/l	B	2	0,02	0,03	0,03	2	
ADETD	Atrazine déséthyl déisopropyl	µg/l	B	2	0,00	0,00	0,00	2	
26DCB	2,6 Dichlorobenzamide	µg/l	B	1	0,01	0,01	0,01	2	
AMPA	AMPA	µg/l	B	1	0,00	0,00	0,00	2	
BRMCL	Bromacil	µg/l	B	1	0,00	0,00	0,00	2	
METACET	Métaldéhyde	µg/l	B	1	0,00	0,00	0,00	2	
ETDMR	Ethidimuron	µg/l	B	1	0,00	0,00	0,00	2	

Valeurs minima, moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés
 dans l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire

CAP	F SONCHAMP CHATONVILLE F2
-----	---------------------------

CODE DU PARAMETRE	LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	NOMBRE D'ANALYSES	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	LIMITES DE QUALITE REGLEMENTAIRES	RESULTATS HORS LIMITES
PH	pH	unité pH	B	2	7,10	7,20	7,29		
TURBNFU	Turbidité néphélogométrique NFU	NFU	B	1	0,28	0,28	0,28		
STRF	Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	B	1	0	0	0	10000	
ECOLI	Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL	B	1	0	0	0	20000	
FMG	Fluorures mg/L	mg/L	B	1	0,12	0,12	0,12		
NH4	Ammonium (en NH4)	mg/L	B	1	0,00	0,00	0,00	4	
NO2	Nitrites (en NO2)	mg/L	B	1	0,00	0,00	0,00		
NO3	Nitrates (en NO3)	mg/L	B	1	34,60	34,60	34,60	100	
ATRZ	Atrazine	µg/l	B	1	0,04	0,04	0,04	2	
ADET	Atrazine déséthyl	µg/l	B	1	0,03	0,03	0,03	2	
ADETD	Atrazine déséthyl déisopropyl	µg/l	B	1	0,00	0,00	0,00	2	
26DCB	2,6 Dichlorobenzamide	µg/l	B	1	0,00	0,00	0,00	2	
AMPA	AMPA	µg/l	B	1	0,00	0,00	0,00	2	
BRMCL	Bromacil	µg/l	B	1	0,00	0,00	0,00	2	
METACET	Métaldéhyde	µg/l	B	1	0,00	0,00	0,00	2	
ETDMR	Ethidimuron	µg/l	B	1	0,00	0,00	0,00	2	

Valeurs minima, moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés
 dans l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire

CAP	F SONCHAMP COIN DU BOIS
-----	-------------------------

CODE DU PARAMETRE	LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	NOMBRE D'ANALYSES	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	LIMITES DE QUALITE REGLEMENTAIRES	RESULTATS HORS LIMITES
PH	pH	unité pH	B	2	6,95	7,03	7,10		
TURBNFU	Turbidité néphélobimétrique NFU	NFU	B	1	11,00	11,00	11,00		
STRF	Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	B	1	0	0	0	10000	
ECOLI	Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL	B	1	0	0	0	20000	
FMG	Fluorures mg/L	mg/L	B	1	0,13	0,13	0,13		
NH4	Ammonium (en NH4)	mg/L	B	1	0,14	0,14	0,14	4	
NO2	Nitrites (en NO2)	mg/L	B	1	0,00	0,00	0,00		
NO3	Nitrates (en NO3)	mg/L	B	1	0,00	0,00	0,00	100	
ATRZ	Atrazine	µg/l	B	1	0,00	0,00	0,00	2	
ADET	Atrazine déséthyl	µg/l	B	1	0,00	0,00	0,00	2	
ADETD	Atrazine déséthyl déisopropyl	µg/l	B	1	0,00	0,00	0,00	2	
26DCB	2,6 Dichlorobenzamide	µg/l	B	1	0,00	0,00	0,00	2	
AMPA	AMPA	µg/l	B	1	0,00	0,00	0,00	2	
BRMCL	Bromacil	µg/l	B	1	0,00	0,00	0,00	2	
METACET	Métaldéhyde	µg/l	B	1	0,00	0,00	0,00	2	
ETDMR	Ethidimuron	µg/l	B	1	0,00	0,00	0,00	2	

Valeurs minima, moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés dans l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire

CAP	F SONCHAMP LA HUNIERE
------------	------------------------------

CODE DU PARAMETRE	LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	NOMBRE D'ANALYSES	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	LIMITES DE QUALITE REGLEMENTAIRES	RESULTATS HORS LIMITES
PH	pH	unitépH	B	8	7,10	7,18	7,25		
TURBNFU	Turbidité néphélobimétrique NFU	NFU	B	1	0,16	0,16	0,16		
STRF	Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	B	1	0	0	0	10000	
ECOLI	Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL	B	1	0	0	0	20000	
FMG	Fluorures mg/L	mg/L	B	1	0,11	0,11	0,11		
NH4	Ammonium (en NH4)	mg/L	B	1	0,00	0,00	0,00	4	
NO2	Nitrites (en NO2)	mg/L	B	1	0,00	0,00	0,00		
NO3	Nitrates (en NO3)	mg/L	B	1	31,50	31,50	31,50	100	
ATRZ	Atrazine	µg/l	B	4	0,03	0,05	0,08	2	
ADET	Atrazine déséthyl	µg/l	B	4	0,07	0,11	0,15	2	
ADETD	Atrazine déséthyl déisopropyl	µg/l	B	4	0,04	0,05	0,06	2	
26DCB	2,6 Dichlorobenzamide	µg/l	B	1	0,00	0,00	0,00	2	
AMPA	AMPA	µg/l	B	1	0,00	0,00	0,00	2	
BRMCL	Bromacil	µg/l	B	1	0,00	0,00	0,00	2	
METACET	Métaldéhyde	µg/l	B	1	0,00	0,00	0,00	2	
ETDMR	Ethidimuron	µg/l	B	1	0,00	0,00	0,00	2	

Valeurs minima, moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés
 dans l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire

TTP BRETONVILLE SORTIE RESERVOIR

CODE DU PARAMETRE	LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	NOMBRE D'ANALYSES	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	LIMITES DE QUALITE REGLEMENTAIRES	RESULTATS HORS LIMITES
PH	pH	unitépH	T1	20	7,20	7,40	7,66		
TH	Titre hydrotimétrique	°f	T1	5	28	29	30		
TURBNFU	Turbidité néphélobimétrique NFU	NFU	T1	5	0,00	0,13	0,31		
STRF	Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	T1	5	0	0	0	0	
ECOLI	Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL	T1	5	0	0	0	0	
ALTMICR	Aluminium total µg/l	µg/l	T1	2	0	0	0		
FMG	Fluorures mg/L	mg/L	T1	2	0,13	0,15	0,16	1,5	
NH4	Ammonium (en NH4)	mg/L	T1	5	0,00	0,00	0,00		
NO2	Nitrites (en NO2)	mg/L	T1	5	0,00	0,00	0,00	0,1	
NO3	Nitrates (en NO3)	mg/L	T1	5	27,00	29,00	30,20	50	
ATRZ	Atrazine	µg/l	T1	2	0,03	0,04	0,05	0,1	
ADET	Atrazine déséthyl	µg/l	T1	2	0,06	0,06	0,07	0,1	
ADETD	Atrazine déséthyl déisopropyl	µg/l	T1	2	0,00	0,00	0,00	0,1	
26DCB	2,6 Dichlorobenzamide	µg/l	T1	2	0,00	0,00	0,01	0,1	
AMPA	AMPA	µg/l	T1	2	0,00	0,00	0,00	0,1	
BRMCL	Bromacil	µg/l	T1	2	0,00	0,00	0,00	0,1	
METACET	Métaldéhyde	µg/l	T1	2	0,00	0,00	0,00	0,1	
ETDMR	Ethidimuron	µg/l	T1	2	0,00	0,00	0,00	0,1	

Valeurs minima, moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés
 dans l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire

TTP	MELANGE CHATONVILLE/ST ARNOULT
-----	--------------------------------

CODE DU PARAMETRE	LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	NOMBRE D'ANALYSES	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	LIMITES DE QUALITE REGLEMENTAIRES	RESULTATS HORS LIMITES
PH	pH	unitépH	T1	32	7,00	7,30	7,67		
TH	Titre hydrotimétrique	°f	T1	5	30	31	31		
TURBNFU	Turbidité néphélobimétrique NFU	NFU	T1	5	0,00	0,21	0,56		
STRF	Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	T1	5	0	0	0	0	
ECOLI	Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL	T1	5	0	0	0	0	
ALTMICR	Aluminium total µg/l	µg/l	T1	2	0	0	0		
FMG	Fluorures mg/L	mg/L	T1	2	0,10	0,12	0,13	1,5	
NH4	Ammonium (en NH4)	mg/L	T1	5	0,00	0,00	0,00		
NO2	Nitrites (en NO2)	mg/L	T1	5	0,00	0,00	0,00	0,1	
NO3	Nitrates (en NO3)	mg/L	T1	5	23,40	28,18	32,30	50	
ATRZ	Atrazine	µg/l	T1	3	0,01	0,03	0,04	0,1	
ADET	Atrazine déséthyl	µg/l	T1	3	0,03	0,04	0,06	0,1	
ADETD	Atrazine déséthyl déisopropyl	µg/l	T1	3	0,00	0,01	0,02	0,1	
26DCB	2,6 Dichlorobenzamide	µg/l	T1	2	0,00	0,00	0,00	0,1	
AMPA	AMPA	µg/l	T1	2	0,00	0,00	0,00	0,1	
BRMCL	Bromacil	µg/l	T1	2	0,00	0,00	0,00	0,1	
METACET	Métaldéhyde	µg/l	T1	2	0,00	0,00	0,00	0,1	
ETDMR	Ethidimuron	µg/l	T1	2	0,00	0,00	0,00	0,1	

Valeurs minima, moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés
 dans l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire

TTP	RESERVOIR DU COIN DU BOIS
-----	---------------------------

CODE DU PARAMETRE	LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	NOMBRE D'ANALYSES	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	LIMITES DE QUALITE REGLEMENTAIRES	RESULTATS HORS LIMITES
PH	pH	unité pH	T1	20	7,27	7,38	7,52		
TH	Titre hydrotimétrique	°f	T1	5	29	31	34		
TURBNFU	Turbidité néphélobimétrique NFU	NFU	T1	5	0,25	0,52	0,76		
STRF	Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	T1	5	0	0	0	0	
ECOLI	Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL	T1	5	0	0	0	0	
ALTMICR	Aluminium total µg/l	µg/l	T1	2	0	8	16		
FMG	Fluorures mg/L	mg/L	T1	2	0,12	0,13	0,13	1,5	
NH4	Ammonium (en NH4)	mg/L	T1	5	0,00	0,00	0,00		
NO2	Nitrites (en NO2)	mg/L	T1	5	0,00	0,00	0,00	0,1	
NO3	Nitrates (en NO3)	mg/L	T1	5	9,10	14,24	27,80	50	
ATRZ	Atrazine	µg/l	T1	6	0,01	0,03	0,05	0,1	
ADET	Atrazine déséthyl	µg/l	T1	6	0,02	0,04	0,10	0,1	
ADETD	Atrazine déséthyl déisopropyl	µg/l	T1	6	0,00	0,03	0,06	0,1	
26DCB	2,6 Dichlorobenzamide	µg/l	T1	2	0,00	0,00	0,00	0,1	
AMPA	AMPA	µg/l	T1	2	0,00	0,00	0,00	0,1	
BRMCL	Bromacil	µg/l	T1	2	0,00	0,00	0,00	0,1	
METACET	Métaldéhyde	µg/l	T1	2	0,00	0,00	0,00	0,1	
ETDMR	Ethidimuron	µg/l	T1	2	0,00	0,00	0,00	0,1	

Valeurs minima, moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés
 dans l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire

TTP	ROCHEFORT FORAGE
-----	------------------

CODE DU PARAMETRE	LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	NOMBRE D'ANALYSES	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	LIMITES DE QUALITE REGLEMENTAIRES	RESULTATS HORS LIMITES
PH	pH	unitépH	T1	11	7,00	7,20	7,30		
TH	Titre hydrotimétrique	°f	T1	5	29	30	31		
TURBNFU	Turbidité néphélobimétrique NFU	NFU	T1	5	0,10	0,12	0,14		
STRF	Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	T1	6	0	0	0	0	
ECOLI	Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL	T1	6	0	0	0	0	
ALTMICR	Aluminium total µg/l	µg/l	T1	2	0	0	0		
FMG	Fluorures mg/L	mg/L	T1	2	0,06	0,07	0,07	1,5	
NH4	Ammonium (en NH4)	mg/L	T1	5	0,00	0,00	0,00		
NO2	Nitrites (en NO2)	mg/L	T1	5	0,00	0,00	0,00	0,1	
NO3	Nitrates (en NO3)	mg/L	T1	5	9,70	10,26	10,80	50	
ATRZ	Atrazine	µg/l	T1	2	0,00	0,00	0,01	0,1	
ADET	Atrazine déséthyl	µg/l	T1	2	0,03	0,03	0,03	0,1	
ADETD	Atrazine déséthyl déisopropyl	µg/l	T1	2	0,00	0,00	0,00	0,1	
26DCB	2,6 Dichlorobenzamide	µg/l	T1	2	0,00	0,00	0,00	0,1	
AMPA	AMPA	µg/l	T1	2	0,00	0,00	0,00	0,1	
BRMCL	Bromacil	µg/l	T1	2	0,00	0,00	0,00	0,1	
METACET	Métaldéhyde	µg/l	T1	2	0,00	0,00	0,00	0,1	
ETDMR	Ethidimuron	µg/l	T1	2	0,00	0,00	0,00	0,1	

Valeurs minima, moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés
 dans l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire

TTP	USINE MARCHAIS PARFOND F1+F2
-----	------------------------------

CODE DU PARAMETRE	LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	NOMBRE D'ANALYSES	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	LIMITES DE QUALITE REGLEMENTAIRES	RESULTATS HORS LIMITES
PH	pH	unitépH	T1	9	7,30	7,39	7,53		
TH	Titre hydrotimétrique	°f	T1	3	32	32	33		
TURBNFU	Turbidité néphélobimétrique NFU	NFU	T1	3	0,20	0,27	0,31		
STRF	Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	T1	3	0	0	0	0	
ECOLI	Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL	T1	3	0	0	0	0	
ALTMICR	Aluminium total µg/l	µg/l	T1	1	0	0	0		
FMG	Fluorures mg/L	mg/L	T1	1	0,12	0,12	0,12	1,5	
NH4	Ammonium (en NH4)	mg/L	T1	3	0,00	0,00	0,00		
NO2	Nitrites (en NO2)	mg/L	T1	3	0,00	0,00	0,00	0,1	
NO3	Nitrates (en NO3)	mg/L	T1	3	26,10	29,33	31,30	50	
ATRZ	Atrazine	µg/l	T1	1	0,01	0,01	0,01	0,1	
ADET	Atrazine déséthyl	µg/l	T1	1	0,02	0,02	0,02	0,1	
ADETD	Atrazine déséthyl déisopropyl	µg/l	T1	1	0,05	0,05	0,05	0,1	
26DCB	2,6 Dichlorobenzamide	µg/l	T1	1	0,00	0,00	0,00	0,1	
AMPA	AMPA	µg/l	T1	1	0,00	0,00	0,00	0,1	
BRMCL	Bromacil	µg/l	T1	1	0,00	0,00	0,00	0,1	
METACET	Métaldéhyde	µg/l	T1	1	0,00	0,00	0,00	0,1	
ETDMR	Ethidimuron	µg/l	T1	1	0,00	0,00	0,00	0,1	

Valeurs minima, moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés dans l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire

UDI PONTHEVRARD

CODE DU PARAMETRE	LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	NOMBRE D'ANALYSES	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	LIMITES DE QUALITE REGLEMENTAIRES	RESULTATS HORS LIMITES
PH	pH	unitépH	T	36	7,10	7,31	7,71		
TURBNFU	Turbidité néphélogométrique NFU	NFU	T	18	0,00	0,13	0,53		
STRF	Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	T	18	0	0	0	0	
ECOLI	Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL	T	18	0	0	0	0	
NH4	Ammonium (en NH4)	mg/L	T	18	0,00	0,00	0,00		
NO2	Nitrites (en NO2)	mg/L	T	2	0,00	0,00	0,00	0,5	

UDI ROCHEFORT EN YVELINES

CODE DU PARAMETRE	LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	NOMBRE D'ANALYSES	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	LIMITES DE QUALITE REGLEMENTAIRES	RESULTATS HORS LIMITES
PH	pH	unitépH	T	16	7,10	7,31	7,55		
TURBNFU	Turbidité néphélogométrique NFU	NFU	T	8	0,00	0,08	0,26		
STRF	Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	T	8	0	0	0	0	
ECOLI	Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL	T	8	0	0	0	0	
NH4	Ammonium (en NH4)	mg/L	T	8	0,00	0,00	0,00		
NO2	Nitrites (en NO2)	mg/L	T	1	0,00	0,00	0,00	0,5	

**Valeurs minima, moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés
dans l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire**

UDI	SONCHAMP
------------	-----------------

CODE DU PARAMETRE	LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	NOMBRE D'ANALYSES	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	LIMITES DE QUALITE REGLEMENTAIRES	RESULTATS HORS LIMITES
PH	pH	unitépH	T	22	7,20	7,41	7,60		
TURBNFU	Turbidité néphélobométrique NFU	NFU	T	11	0,00	0,17	0,50		
STRF	Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	T	11	0	0	0	0	
ECOLI	Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL	T	11	0	0	0	0	
NH4	Ammonium (en NH4)	mg/L	T	11	0,00	0,00	0,00		
NO2	Nitrites (en NO2)	mg/L	T	1	0,00	0,00	0,00	0,5	

Liste des dépassements des exigences (limites et références) de qualité de l'eau prélevée sur les installations de l'UGE

CAP F BOINVILLE G BRETONVILLE F2

Paramètre(s)	Valeur(s) mesurée(s)	Date Prélèvement	Limite(s) de qualité réglementaire(s)
Sélénium	12 µg/l	10/01/2017	10,00
Sélénium	11 µg/l	07/02/2017	10,00
Sélénium	15 µg/l	10/05/2017	10,00
Sélénium	11 µg/l	25/07/2017	10,00
Sélénium	18 µg/l	08/08/2017	10,00
Sélénium	13 µg/l	07/09/2017	10,00
Sélénium	11 µg/l	11/10/2017	10,00
Sélénium	11 µg/l	04/12/2017	10,00

Nombre de dépassement des limites de qualité : 8

TTP MELANGE CHATONVILLE/ST ARNOULT

Paramètre(s)	Valeur(s) mesurée(s)	Date Prélèvement	Limite(s) de qualité réglementaire(s)
Sélénium	18 µg/l	13/04/2017	10,00
Sélénium	12 µg/l	08/08/2017	10,00
Sélénium	19 µg/l	11/10/2017	10,00
Sélénium	15 µg/l	07/11/2017	10,00
Sélénium	19 µg/l	04/12/2017	10,00

Nombre de dépassement des limites de qualité : 5

Liste des dépassements des exigences (limites et références) de qualité de l'eau prélevée sur les installations de l'UGE

TTP RESERVOIR DU COIN DU BOIS

Paramètre(s)	Valeur(s) mesurée(s)	Date Prélèvement	Référence(s) de qualité réglementaire(s)
Manganèse total	113 µg/l	07/02/2017	50,00

Nombre de dépassement des références de qualité : 1

La teneur en manganèse mesurée lors de l'analyse du 17/02/2017 à la sortie du réservoir du Coin du Bois est conforme aux exigences de qualité.